



Rapport financier de l'exercice 2011

1^{er} janvier – 31 décembre 2011

Les travaux de clôture d'exercice de la comptabilité d'Act Up-Paris ont été confiés au cabinet d'expertise comptable MDA, 40 bis rue Cardinet, 75017 Paris, auprès de Cédric DUMONT et Martial ZONZINI. Dans le cadre de sa mission, le cabinet a fourni les états financiers et les comptes annuels, a vérifié les comptes d'emploi destinés à nos financeurs.

Les comptes de l'association ont également été certifiés par Cédric OSOUF, du cabinet Euclide Expertise, en tant que commissaire aux comptes.

L'exercice comptable a commencé le 1^{er} janvier 2011 et s'est achevé le 31 décembre 2011 ; il fait apparaître un résultat net de 68 670 € pour un total des produits de 938 626 € et un total des charges de 869 956 €. Ce résultat net est affecté au comblement du déficit de l'exercice 2010, 117 513 €.

Le résultat positif de cet exercice est en réalité affecté au comblement du déficit issu de l'exercice 2010. Ce résultat ne s'explique pas par une augmentation des recettes, mais par une réduction des dépenses. En effet, face à la situation financière préoccupante, l'association a su déterminer collectivement des priorités, et opérer des coupes budgétaires.

De plus, l'année 2010 a été financièrement impactée par la ré-édition de guides, le « Guide des Bases pour Comprendre », pour un coût de 52 465,14€, et le « Guide des Droits Sociaux » pour un coût de 34 473,37€. Ces nouvelles éditions étaient indispensables au vu des nombreuses évolutions survenues depuis l'édition précédente, 2003.

De même, Act Up-Paris, bénéficiant alors de finances suffisantes, a participé en nombre à la conférence IAS de Vienne. Cette dépense a fortement impacté le budget d'alors.

Enfin, le groupe a collectivement décidé de ne pas remplacer immédiatement les salariéEs ayant décidé de quitter leur poste. Les tâches de ces salariéEs ont été momentanément affectées aux forces militantes.

Les produits

Le total des produits 2011 est de 938 626 € contre un montant de 891 485 € en 2010.

Ce montant correspond à la somme des produits d'exploitation, des produits financiers et des produits exceptionnels. Nous présentons ici les postes les plus significatifs.

1. Les ventes de produits et de prestations

Le chiffre d'affaires d'Act Up-Paris s'élève à 2 333 €, (0,25% des recettes) contre 13 082 € (1,47 %) en 2010.

1.1. Ventes de produits Act Up-Paris

La vente de tee-shirts et de badges a rapporté 1 753 € (0,19% des recettes) contre 9 099 € (1,02%) en 2010. La diminution des stands due à la baisse des militant-es actiVEs sur cette tâche, explique ce résultat.

Cette différence s'explique également, et surtout, par le fait que l'année 2010 étant celle des 20 ans de l'association, de nombreux événements incluant des activités de merchandising se sont tenus. Plusieurs établissements à caractère festif avaient alors dédiés des événements à l'association, des appels à dons spécifiquement articulés autour de l'anniversaire d'Act Up-Paris avaient été organisés, etc...

1.2. Abonnements aux revues

Les abonnements aux publications d'Act Up-Paris ont rapporté 580 € contre 1 203 € en 2010.

La revue Protocoles est diffusée à titre gratuit. Toutefois, une participation facultative aux frais de port est proposée, notamment dans les cas d'abonnements en nombre qui n'ont pas vocation à atteindre directement les malades, premiers destinataires de la publication (abonnements des laboratoires pharmaceutiques privés, par exemple).

2. Les subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation affectées à l'exercice s'élèvent à 799 407 € (85,17% des entrées) en 2011 contre 751 020 € (91,71%) en 2010.

2.1. Les subventions privées

Leur montant total s'élève à 541 790 €, soit un part de 57,72% du budget. En 2010, les subventions privées atteignaient 517 270 € pour un part de 63,4% du budget.

2.1.1. Sidaction

En 2011, nous avons obtenu de la part de Sidaction une subvention totale de 186 000 € (19,81% des entrées) contre 153 000 € (18,68%) en 2010 :

- 17 500 € pour l'information thérapeutique (revue Protocoles) contre 17 000 € en 2010;
- 11 500 € pour les Réunions Publiques d'Information contre 7 000 € en 2010 ;
- 13 000 € pour les permanences et pour les droits des malades contre 15 000 € en 2010;
- 65 000 € pour les frais de structure contre 83 000 € en 2010.
- 11 500 € pour le plaidoyer prison contre 19 000 € en 2010.

- Convention de Financement Appel à Projets Prévention Gay. Une subvention de 5 000 € pour le projet de re-mobilisation des gays sur la prévention, « Réact Up », nous a été accordée en 2011, contre 12 000 en 2010.

Compte tenu des échéances électorales de 2012, nous avons obtenus des subventions exceptionnelles pour le plaidoyer 2012 dans le cadre de « Sida, battre la campagne ».

- 21 500 € pour le plaidoyer « élections 2012 »

Act Up-Paris est membre du « Collectif Femmes & VIH » dont les comptes sont hébergés chaque année par une des associations qui le compose. Act Up-Paris héberge donc cette année les comptes de ce collectif et à également perçu des subventions exceptionnelles à ce titre.

- 14 000 € pour le plaidoyer « femmes »
- 27 000 € reversés sur le compte spécifique du collectif « Femmes & VIH »

2.1.2. Les laboratoires pharmaceutiques

Les subventions de l'industrie pharmaceutique dans le domaine du VIH/sida s'élèvent cette année à 152 193 € (16,21% des recettes) en 2011 contre 107 269 € (13,10%) en 2010. Cette augmentation est due au travail d'argumentation fournie auprès de l'industrie et à la dynamique entreprise, en amont, par la coordinatrice Traitements Recherches et par le responsable de la commission Prévention, et ce, malgré le départ du Trésorier. S'il est indispensable de placer l'industrie face à ses responsabilités, il faut aussi continuer de solliciter un plus grand nombre d'acteurs de cette industrie et ainsi diversifier les sources de revenus.

2.1.3. Monsieur Pierre Bergé

Monsieur Pierre Bergé demeure le second soutien financier le plus important de l'association après Sidaction. Sa participation en 2011 est de 150 000 € (15,98% du budget) contre 200 000 en 2010. Cette différence tient au fait de l'augmentation exceptionnelle maintenue entre 2009, année des 20 ans d'Act Up-Paris, et 2010. Il nous apparaît toujours indispensable d'engager une stratégie de diversification des grands donateurs, stratégie dans laquelle Pierre Bergé doit jouer un rôle essentiel dans l'identification de nouveaux partenaires.

2.1.4. L'Agence française du développement (AFD)

Ce poste est aux limites du public et du privé, l'AFD étant officiellement autonome par rapport aux pouvoirs publics dans la gestion des appels d'offre – du moins au moment où nous avons postulé. La subvention de 53 597 € versée en 2011 (contre 42 000 € en 2010) est accordée dans le cadre d'un projet réalisé par un consortium qui regroupe Aides, Solidarité Sida et Act Up-Paris, et dont l'objectif est de renforcer les capacités en plaidoyer d'associations de pays d'Afrique. La subvention est perçue et reversée par Aides dans le cadre d'une convention pluriannuelle et permet de financer le salariat de la responsable du projet pour Act Up-Paris.

2.2. Les subventions publiques

Elles sont de 257 617 € (27,44% du budget) contre 233 750 € (28,54%) en 2010.

2.2.1. Le ministère de la Santé et des Sports (Direction générale de la Santé)

Avec 122 700 € (13,07%) en 2011 la subvention du ministère de la Santé reste relativement stable. Cette subvention est attribuée en 2 versements sur l'exercice 2011.

Cette subvention couvre une partie des actions suivantes :

- activité de la commission Traitements & Recherche ;
- Réunions Publiques d'Information ;

- édition de la revue Protocoles ;
- L'activité de prévention notamment le bulletin et le site « Réact Up » ;
- plaidoyer contre l'épidémie dans la population carcérale.

2.2.2. L'Agence Nationale de Recherches sur le Sida

La subvention de l'ANRS sur la revue Protocoles s'élève à 8 917 €. La comparaison avec 2010 est difficile puisque la subvention de l'année dernière était à cheval sur deux exercices. 4 000 € de l'ANRS, versée en 2011 ont été comptabilisés comme produits constatés d'avance. Ces 4000€ étaient dédiés à l'édition d'un « guide co-infection ».

2.2.3. L'Institut National de Prévention et d'Education à la Santé

Une subvention de 35 000 € nous a été accordée en 2008 pour la mise en place de « reactup.fr », site d'information sur les enjeux scientifiques de la prévention chez les gays, dont la mise en place a été retardé à mai 2010. Sur les 70 000 € disponibles, 50 000 € ont été utilisés en 2009 pour l'action et 20 000 € en 2010. En 2011 l'association a obtenu un versement d'un montant de 35 000 €, il s'agissait d'une convention triennale courant jusqu'au 31/12/2013.

2.2.4. Agence Régionale de Santé

En 2010 le Groupement Régional de Santé Publique, qui vivait sa dernière année, nous avait accordé une subvention de 30 000 €, soit 15.000 € pour la réalisation des RéPIs et 15 000 € pour le site React Up. En 2011, l'ARS nous a accordé le même montant et la même répartition.

2.2.5. La ville de Paris

La ville de Paris nous a accordé une subvention de 50 000 € en 2011. Après les dysfonctionnements rencontrés en 2010 qui nous avait privés de cette subvention, le nécessaire a été fait.

2.2.6. Le Conseil régional d'Ile-de France

L'association a perçu 5 000 € en 2011 attribué à l'édition du guide des Droits Sociaux. Cette subvention dépend d'une convention pluriannuelle de 2009.

3. Les dons et cotisations

3.1. Les dons

Le montant total des dons est de 78 693 € (8,38% des recettes) contre 72 538 € (8,86%) en 2010. Les principaux dons sont :

- Dons par prélèvement automatique : 39 213 € (49,83% des dons)
- Dons via Paypal : 6 851 € (8,70%)
- Dons Alvarum : 6 954 € (8,84%)
- Appel à dons juin : 4 338 € (5,51%)
- Appel à dons décembre : 10 766 € (13,68%)

3.2. Les cotisations

Le montant total des cotisations est de 2 130 € contre 1 900 € en 2010. La difficulté de trouver des bénévoles et des adhérents dans un contexte politique difficile vis-à-vis de la lutte contre le sida demeure une préoccupation et devra toujours faire l'objet d'une attention prioritaire pour le prochain CA.

4. Les transferts de charges

Le compte « transfert de charges » se décompose de la manière suivante :

	31/12/2011	31/12/2010
Prise en compte - aides sur salaires		9 527
Prise en compte - formation personnel	4 880	
Prise en compte - salaires TRT5	43 576	42 578
Prise en compte - prévoyance	6 108	
Autres	758	1 156
Total	55 322	53 261

Les charges

Le total des charges s'élève pour cet exercice à 869 956 euros contre 1 008 998 €.

1. Les charges d'exploitation

Le total des charges d'exploitation s'élève à 868 300 € contre 1 008 043 € en 2010.

1.1. Les achats de marchandises et variations de stocks

En 2011, il n'y pas d'achat de produits destinés à la vente.

1.2. Les charges externes

Les charges externes se décomposent de la manière suivante :

	31/12/2011	31/12/2010	Ecart
Locations immobilières	64 800	64 800	0
Charges de co-propriété	10 900	10 520	380
Honoraires comptables	19 255	14 172	5 083
Impression - action	11 220	15 408	-4 188
Impression - protocoles	24 367	27 950	-3 583
Impression - guides de base	0	43 677	-43 677
Impression - gds	0	25 826	-25 826
Missions et réceptions	62 116	41 540	20 576
Mailing - action	10 346	12 709	-2 363
Mailing - protocole	32 718	38 918	-6 200
Mailing - guide de base		8 646	-8 646
Mailing - guide gds		8 788	-8 788
Téléphonie	10 008	9 654	354
Autres	51 038	64 885	-13 847
Total	296 768	387 493	-90 725

Note : la différence entre les sommes affectées aux « missions et réceptions » en 2010 et 2011 s'explique par la tenue du colloque « Femmes et VIH » en 2011, en effet, le budget dédié au collectif « femmes & VIH » transite par les comptes de l'Association.

En 2010, deux guides ont été diffusés : le « Guide des bases pour comprendre » et le « Guide des droits sociaux ».

L'organisation des Réunions Publiques d'Information entraîne divers coûts : location de la salle, impression et mailing des affiches et flyers, impression des dossiers et comptes-rendus, défraiement des déplacements des intervenants ainsi que les salaires nécessaires à leur organisation (Publication, Traitements et Recherche, Diffusion, Retranscription). Les coûts en 2011 ont été de 30 741 €. (3,53% des charges)

1.3. Les salaires et cotisations sociales

Les salaires, taxes sur les salaires, formation continue et cotisations sociales représentent 528 174 € (60,71% des dépenses) contre 578 972 (60,86%) en 2010.

ANNEXES

1 Comptes 2011